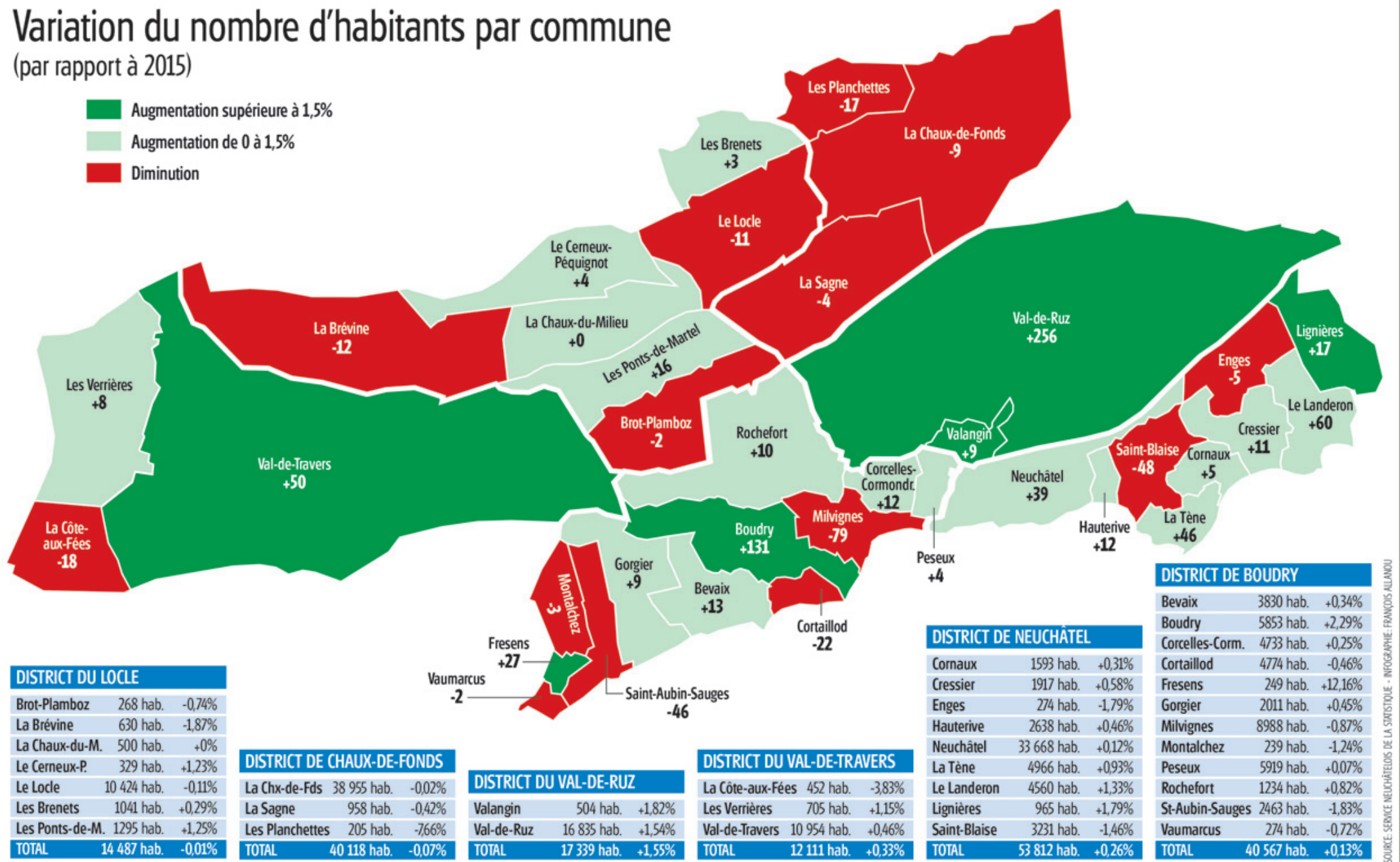


RECENSEMENT Le canton a franchi le cap des 178 000 habitants. Une tendance se confirme: le Bas se renforce démographiquement par rapport au Haut.

Neuchâtel, canton à deux vitesses

Variation du nombre d'habitants par commune (par rapport à 2015)

- Augmentation supérieure à 1,5%
- Augmentation de 0 à 1,5%
- Diminution



VIRGINIE GIROUD

Nouveau record pour le canton: la population neuchâteloise a franchi le cap des 178 000 habitants en 2016, soit une hausse de 464 personnes en une année, selon les chiffres du dernier recensement tombés hier.

Cette progression démographique de 0,26%, inférieure à la moyenne suisse, est-elle réjouissante? «Au cours des dernières années, on observe dans le canton de Neuchâtel une croissance démographique qui se poursuit, mais qui ralentit, à l'instar du reste de la Suisse», analyse Patrick Rérat, professeur de géographie des mobilités à l'Université de Lausanne.

Moins de permis B

Ce relâchement est principalement dû à un tassement du nombre de travailleurs étrangers résidant dans le canton: «Cela s'explique par le ralentissement dans certaines branches économiques, dû au franc fort notamment. En 2016, le nombre de permis B dans le canton a diminué de 351 unités, ce qui traduit une baisse des besoins en main-d'œuvre.»

Deuxième explication à ce ralentissement du flux migratoire international: «D'autres pays européens s'en sortent mieux qu'avant, notamment l'Allemagne.»

Le phénomène est donc plutôt rare: en 2016, la croissance démographique du canton de Neuchâtel

est davantage due aux Suisses (+280) qu'aux étrangers (+184).

Quatre districts en hausse

Le district du Val-de-Ruz affiche l'augmentation de population la plus marquée. Il a gagné 265 habitants entre 2015 et 2016, soit une hausse de 1,55%. «Les prix de l'immobilier y sont plus bas que sur le Littoral, la localisation est intéressante, à proximité de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, et le cadre de vie attire de nombreuses familles», explique Patrick Rérat. L'âge moyen est d'ailleurs de 39,8 ans au Val-de-Ruz, alors que la moyenne cantonale s'élève à près de 41 ans.

Suivent les districts de Neuchâtel, avec une hausse de 137 habitants, de Boudry (+54) et du Val-de-Travers (+40 habitants). «Les deux districts du Bas confortent leur position: depuis 1950, Neuchâtel est le district le plus peuplé, alors que Boudry est devenu en 2015 le deuxième district le plus peuplé, dépassant celui de La Chaux-de-Fonds. Quant au Val-de-Travers, sa population oscille ces dernières années.»

Baisse dans les Montagnes

En revanche, les deux districts de La Chaux-de-Fonds (-30) et du Locle (-2) ont perdu des habitants entre 2015 et 2016. «Ce décalage s'observe sur le long terme», note le géographe Patrick Rérat. «On assiste à un renforcement du

Bas par rapport au haut du canton. Il ne s'agit pas seulement d'une différence de croissance démographique: la structure de la population tend aussi à diverger. Le vieillissement démographique est plus marqué dans le haut du canton. Tandis que les richesses se concentrent dans le Bas.»

« La structure de la population tend aussi à diverger. Les richesses se concentrent dans le Bas.»



PATRICK RÉRAT
PROFESSEUR
DE GÉOGRAPHIE
À L'UNIVERSITÉ
DE LAUSANNE

En analysant l'évolution démographique du canton et celle des recettes fiscales, Patrick Rérat parle de «canton à deux vitesses».

D'un côté, les districts de Boudry et de Neuchâtel, qui regroupent

53% de la population du canton, enregistrent 60% des recettes fiscales des particuliers. De l'autre, les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds, qui représentent 31% de la population, n'enregistrent que 26% des recettes fiscales du canton, selon les statistiques fiscales 2013 publiées par l'Etat de Neuchâtel en avril 2016.

Cette tendance s'observe aussi au niveau des entreprises: 57% des recettes fiscales des personnes morales proviennent du seul district de Neuchâtel.

La Tchaux la plus peuplée

Malgré cette tendance à la baisse dans les Montagnes, la ville de La Chaux-de-Fonds reste la plus peuplée du canton, avec 38 955 habitants (-9). Elle maintient sa place de troisième ville de Suisse romande. «Le Conseil communal œuvre à renforcer l'attractivité du pôle économique et culturel que représente la ville à l'échelon cantonal et régional. Cette attractivité passe par le maintien et le développement des infrastructures au sens large», informe l'exécutif chaux-de-fonnier.

Sur les 36 communes du canton, 21 affichent une évolution annuelle positive, 14 d'entre elles ont perdu des habitants et une seule a conservé une population identique à 2015.

La ville du Locle connaît un re-

cul de 11 habitants et affiche 10 424 résidents. Un solde démographique négatif «dans la moyenne des dix dernières années», rappelle le contrôle des habitants de la Mère-Commune.

Neuchâtel, pour sa part, enregistre une augmentation de 39 habitants: en 14 ans, la cité a gagné 2101 âmes. Le Conseil communal relève les principales raisons de s'installer à Neuchâtel: «Une nouvelle situation professionnelle (27%), la famille (26%), un stage ou des études (22%), ou encore un logement bien situé (16%).»

Et par rapport à l'Europe?

Comment se positionnent la Suisse et le canton sur le plan démographique par rapport à l'Europe? Patrick Rérat rappelle que la Suisse, grâce à sa très bonne conjoncture économique et à l'apport migratoire, fait partie des pays qui connaissent la plus forte croissance démographique d'Europe, avec le Luxembourg et l'Irlande. «L'Arc lémanique est l'une des régions les plus dynamiques d'Europe: l'enjeu, c'est que le canton de Neuchâtel puisse s'arrimer à cette région et profiter ainsi de sa croissance.»

Français dans les villes

Les nationalités des étrangers qui résident dans le canton? Les Portugais constituent toujours la communauté étrangère la plus importante du territoire neuchâtelois, et cela depuis 2004, avec un total de 13 767 personnes. Suivent les ressortissants français (7725) et les personnes de nationalité italienne (7199). Dans les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, les Portugais arrivent en tête des populations étrangères représentées.

Fait nouveau: en ville de Neuchâtel, le nombre de ressortissants français établis sur le territoire communal (2219) a dépassé celui des Portugais (2182), qui constituaient jusqu'alors la première collectivité étrangère de la ville. A Neuchâtel, les Français représentent donc, en 2016, 19,76% de la population étrangère.

«Les ressortissants français qui s'installent dans le canton optent en grande partie pour la ville de Neuchâtel, puis pour La Chaux-de-Fonds et Le Locle», confirme le géographe Patrick Rérat, qui avait publié une étude sur le sujet. «Il s'agit de personnes assez jeunes qui recherchent un cadre de vie urbain.»